

## COMPTE-RENDU RÉUNION PUBLIQUE du 13 mai 2019

**Objet : Expérimentation stationnement rues de Lisieux et Pasteur**

**Points évoqués par Monsieur Donath pour rappel :**

- l'enfouissement des réseaux aériens sur la rue de Lisieux est achevé depuis février 2019
- les travaux de réfection des bateaux sur les 2 voies entrepris par la Ville
- l'expérimentation a été mise en place pour faire face au constat de manque d'offre de stationnement et d'un stationnement anarchique notamment le soir qui entrave la bonne circulation des piétons sur le trottoir

	Stationnement unilatéral alterné par quinzaine		Situation après réalisation	Proposition non mise en œuvre
	Situation avant aménagement			
	1ère quinzaine	2ième quinzaine		
<b>Rue de Lisieux</b>	28	20	<b>32</b>	Environ 45
			stationnement bilatéral	stationnement en quinconce
<b>Rue Pasteur</b>	28	23	<b>44 + 2 livraisons</b>	Environ 30

**Objet et résultat de la consultation :**

- sens unique de circulation pour les 2 voies : L'ensemble des riverains (Lisieux+Nomblot+Pasteur) se sont exprimés à 71% en faveur du sens unique.
- stationnement sur la rue de Lisieux :  
Les riverains de la rue de Lisieux se sont exprimés à 56 % en faveur du quinconce et à 29,5% en faveur du Bilatéral. 17,5 % ne souhaitent aucun changement.
- stationnement sur la rue Pasteur  
Les riverains de la rue Pasteur se sont exprimés à 87% en faveur du bilatéral et à 4% en faveur du quinconces. 9% ne souhaitent aucun changement.

**Remarques des riverains :**

1. Sur le stationnement en quinconce expérimenté sur la rue de Lisieux :
  - marquage au sol des emplacements non respecté : stationnement qui dépasse au-delà des marquages et stationnement sur bateaux.
  - circulation des poids lourds difficile, notamment pour le camion de collecte des déchets,
  - signalement de voiture en stationnement accidentées,
  - vitesse excessive constatée,
  - La ville indique que dans le cas d'un stationnement en quinconce, la ville ne peut pas avoir de tolérance face au non respect des marquages, et notamment pour le stationnement sur les bateaux car il empiète sur les zones où le stationnement change de côté et rend la circulation difficile voire accidentogène. C'est le non respect des marquage qui explique que certaines voitures en stationnement aient été accidentées.

## 2. Sur stationnement à cheval sur trottoir expérimenté sur la rue Pasteur :

- réduit la vitesse
- problème de circulation des piétons car le marquage au sol n'est pas toujours respecté.
- Le sens unique favorise le stationnement pour les gens du quartier.
- La ville indique que le trottoir pair respecte la largeur réglementaire des 1,40m

## 3. Diverses

- Demande de renforcement de la signalisation sur le sens unique car des véhicules roulent toujours en sens inverse, Monsieur le Maire a chargé les Services Techniques de vérifier et de modifier si nécessaire la signalisation,
- Stationnement payant sur l'av. du Général Leclerc amenant plus de véhicules dans les rues de quartier, notamment les véhicules des commerçants. La ville précise que cette disposition a notamment pour but d'assurer la rotation des véhicules en stationnement sur l'ave. du Gal Leclerc pour faciliter l'accès aux commerces,
- Le parking aérien de la copropriété au 2 rue de Lisieux comprend une dizaine de places de stationnement est toujours vide car l'accès étant très étroit est difficile. La ville va se rapprocher du syndic pour voir s'il y a une possibilité de modifier cet accès,
- La ville indique qu'une piste de réflexion pour éviter le stationnement « ventouse » pourrait être la mise en place d'une carte de stationnement résidentiel. Toutefois cette disposition n'est pour l'instant pas à l'ordre du jour.

## Conclusion de l'expérimentation :

- pérenniser le sens unique de circulation sur les 2 voies et renforcer la signalétique en début de rue,
- pérenniser le stationnement bilatéral à cheval sur trottoir dans la rue Pasteur en assurant régulièrement des campagnes de sensibilisation au respect des marquages et des tailles des haies débordantes,
- Monsieur le Maire indique que l'enquête sur la rue de Lisieux n'est pas assez représentative (peu de réponses et choix pas assez tranché). Il propose de lancer une nouvelle enquête auprès des riverains de la rue de Lisieux, afin de collecter un plus grand nombre de réponse. Le questionnaire portera uniquement sur un choix entre le stationnement quinconce et le stationnement bilatéral.